



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/603
16 décembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : RUSSE

Quarante-neuvième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Troisième Commission

Rapporteur : M. Nikolai N. LEPESHKO (Bélarus)

I. INTRODUCTION

1. À sa 3e séance plénière, le 23 septembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session la question intitulée "Rapport du Conseil économique et social".
2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Troisième Commission des parties du rapport du Conseil économique et social (A/49/3)¹ qui étaient examinées par ailleurs dans le cadre du point correspondant de l'ordre du jour (voir A/C.3/49/1).
3. La Troisième Commission a examiné la question à sa 67e séance, le 14 décembre 1994. On trouvera un résumé des débats de la Commission dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.3/49/SR.67).
4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie du rapport du Conseil économique et social pour 1994 (A/49/3).

II. EXAMEN DES TEXTES PROPOSÉS

- A. Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1995-1996 (A/C.3/49/L.76)

¹ Paraîtra en tant que Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément No 3 (A/49/3/Rev.1).

5. À la 67e séance, le 14 décembre, un représentant du Département de la coordination des politiques et du développement durable a présenté et révisé oralement une note du Secrétariat (A/C.3/49/L.76) intitulée "Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 1994-1995" (voir A/C.3/49/SR.67).

6. À la même séance, les représentants de l'Allemagne, de l'Albanie, des États-Unis d'Amérique et du Nigéria ont fait des déclarations (voir A/C.3/49/SR.67).

7. À la même séance, le Comité a approuvé l'organisation des travaux et le projet de programme de travail biennal figurant dans le document A/C.3/49/L.76, tel que révisé oralement (voir par. 9, projet de décision I).

B. Rapport du Conseil économique et social

8. À sa 67e séance, le 14 décembre, la Commission, sur proposition du Président, a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre note des chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social (voir par. 9, projet de décision II).

III. RECOMMANDATIONS DE LA TROISIÈME COMMISSION

9. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision ci-après :

PROJET DE DÉCISION I

Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1995-1996

Conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990 et 46/140 du 17 décembre 1991, l'Assemblée générale approuve l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 1995-1996, tels qu'ils figurent dans les annexes I et II de la présente décision.

ANNEXE I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. DIRECTIVES CONCERNANT LA LIMITATION DE LA DURÉE DES DÉCLARATIONS

1. Conformément à l'article 106 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale, le Président de la Troisième Commission devrait proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole.

2. Vu les résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991 sur la rationalisation des travaux de la

Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations ou au nom de groupes de délégations, de même que les déclarations des représentants du Secrétariat, ne devraient pas, sauf décision contraire de la Commission, prise au début de la session, dépasser 15 minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de la discussion d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

B. PROJETS DE RÉSOLUTION SUR LES RAPPORTS DES ORGANES
CRÉÉS PAR TRAITÉ ET RAPPORTS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
SUR L'ÉTAT DES TRAITÉS

3. Tous les organes créés par traité présenteront des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports devraient être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela sera possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission se bornerait à prendre acte des rapports, sauf si elle jugeait nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. PROJETS DE PROPOSITION ÉMANANT D'ORGANES SUBSIDIAIRES
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

4. Le Conseil économique et social devrait, dans toute la mesure possible, lorsqu'il présente des projets de proposition à l'Assemblée générale, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

D. PROGRAMME DE TRAVAIL

5. La Troisième Commission devrait, dès qu'elle aura élu les membres de son bureau, tenir une réunion informelle au cours de laquelle elle examinerait son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudierait les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la cinquantième session de l'Assemblée générale devraient être examinées dans l'ordre suivant :

- Point 2. Élimination du racisme et de la discrimination raciale²
- Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination²
- Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille
- Point 5. Prévention du crime et justice pénale
- Point 6. Promotion de la femme
- Point 7. Contrôle international des drogues
- Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires
- Point 9. Promotion et protection des droits des enfants
- Point 10. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones
- Point 11. Questions relatives aux droits de l'homme^{3 4}
- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - c) Situation en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
 - d) Application globale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.
- Point 1. Rapport du Conseil économique et social

² Les points 2 et 3 doivent être examinés conjointement. Les délégations pourront faire des déclarations séparées sur chacun des points si elles le souhaitent.

³ L'alinéa a) sera examiné séparément; les alinéas b), c) et d) seront examinés conjointement.

⁴ Les délégations pourront faire une déclaration au titre de l'alinéa a) et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et d), mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

E. ÉTABLISSEMENT ET PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÉOLUTION

8. Les délégations voudront bien, en rédigeant les projets de résolution, respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit plus bas.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale en ce qui concerne la présentation des projets de proposition⁵ :

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Tous les ans

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

État de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

Tous les deux ans

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Tous les ans

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

⁵ La référence aux années "paires" et "impaires" s'entend des années civiles.

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (à examiner tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires)

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Tous les ans

Situation sociale dans le monde⁶

Sommet mondial pour le développement social (1995)

Dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse (1995)

Tous les deux ans

Application des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés et du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Stratégie à long terme pour la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées d'ici à l'an 2000 et au-delà (années impaires)

Application du Plan d'action international sur le vieillissement, Année internationale des personnes âgées (1999) et activités connexes (années impaires)

Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes (années impaires)

Expérience des pays quant à la promotion du mouvement coopératif (années paires)

⁶ 1995 – Rapport intérimaire sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

1996 – Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

1997 – Rapport sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

1998 – Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

Application des Principes directeurs pour les politiques et programmes de protection sociale orientés vers le développement dans un avenir proche (années impaires)

Année internationale de la famille (1995; puis tous les deux ans, le cas échéant)

Tous les cinq ans

Anniversaire de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (1999)

Année internationale de l'alphabétisation (1995)

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Tous les ans

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Prévention du crime et justice pénale

Tous les deux ans

Coopération internationale contre le crime organisé (années paires)

Tous les cinq ans

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (1995)

Point 6. Promotion de la femme

Tous les ans

Application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme

Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (jusqu'en 1995)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes

Tous les deux ans

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (années paires)

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (années impaires)

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (années impaires)

Expérience des pays quant à l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Point 7. Contrôle international des drogues

Tous les ans

Application du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes

Lutte internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues

Respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues

Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

Mesures visant à renforcer la coopération internationale contre la production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes

Tous les deux ans

Application de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (années paires)

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Examen et étude d'ensemble des problèmes des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des personnes participant à des migrations apparentées (1995)

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (1995)

Tous les deux ans

Nouvel ordre humanitaire international (années paires)

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (1997)

Point 9. Promotion et protection des droits des enfants

Tous les ans

Mesures efficaces pour prévenir la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants (1995)

Protection des enfants touchés par les conflits armés (1995)

Le sort tragique des enfants des rues (1995)

Tous les deux ans

Convention relative aux droits de l'enfant (années paires)

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

Point 10. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Tous les ans

Décennie internationale des populations autochtones

Tous les deux ans

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (années paires)

Point 11. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Tous les ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Tous les deux ans

Rapport du Comité contre la torture et état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (années paires)

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (années paires)

/...

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
(années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Droit au développement

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes

Droits de l'homme et terrorisme

Renforcement du Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat

Déclaration relative aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Année des Nations Unies pour la tolérance (1995 et 1996)

Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Respect de la liberté universelle de déplacement et importance vitale de la réunification des familles (1995)

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme

Tous les deux ans

Exécutions sommaires ou arbitraires (années paires)

Développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (années impaires)

Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (années impaires)

Tous les cinq ans

Décernement de prix des droits de l'homme

- c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
- d) Application globale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

ANNEXE II

Programme de travail biennal de la Troisième
Commission pour 1995-1996

1995⁷

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

⁷ Le programme de travail et la documentation pour 1995 seront révisés en fonction des décisions prises à ce sujet par le Conseil économique et social en 1995.

Documentation

Chapitres du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution 3380 (XXX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale [résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (projet de résolution A/C.3/49/L.3)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (projet de résolution A/C.3/49/L.77)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (projet de résolution A/C.3/49/L.8/Rev.1)

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Documentation

Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.3/49/L.4)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur l'utilisation de mercenaires (projet de résolution A/C.3/49/L.6)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (projet de résolution A/C.3/49/L.7/Rev.1)

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille⁸

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris le texte final du projet de programme d'action mondial pour la jeunesse à l'aube du XXIe siècle (résolution 1993/24 du Conseil économique et social et projet de résolution A/C.3/49/L.9/Rev.1)

Rapport intérimaire sur la situation sociale dans le monde⁹

Rapport du Secrétaire général et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les progrès réalisés et les problèmes rencontrés dans la lutte contre l'analphabétisme (résolution 46/93)⁹

Rapport du Sommet mondial pour le développement social (résolution 47/92 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'Année internationale de la famille (résolution 47/237 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis pour assurer l'égalisation des chances et la pleine intégration des handicapés dans les différents organes du système des Nations Unies (résolution 48/95)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés (résolution 48/96)

Rapport du Secrétaire général sur un projet de programme pour la préparation et la célébration de l'Année internationale des personnes âgées (résolution 1993/22 du Conseil économique et social et résolution 48/98)

⁸ Rapport intérimaire sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

⁹ Rapport présenté à l'Assemblée générale par le Conseil économique et social.

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris les renseignements demandés dans le projet de résolution A/C.3/49/L.78

Rapport du neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (projet de résolution A/C.3/49/L.75)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution A/C.3/49/L.79

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution de l'Assemblée générale relative à la Déclaration politique de Naples et au Plan mondial d'action contre la criminalité transnationale organisée (A/49/606, par. 25, projet de résolution IV)

Point 6. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)⁹

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124)

Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (résolution 48/105 et projet de résolution A/C.3/49/L.67)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (résolution 48/109)⁹

Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (décision 1992/272 du Conseil économique et social et projet de résolution A/C.3/49/L.65)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes au Secrétariat (résolution 1994/6 du Conseil économique et social et projet de résolution A/C.3/49/L.72)

Rapport du Secrétaire général sur le projet de fusion de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (projet de résolution A/C.3/49/L.64)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et l'intégration des femmes âgées dans le développement (projets de résolution A/C.3/49/L.65 et L.66)

Rapport du Secrétaire général sur la suite qui sera donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (projet de résolution A/C.3/49/L.65)

Rapport du Secrétaire général sur la violence à l'égard des travailleuses migrantes (projet de résolution A/C.3/49/L.70)

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des filles (projet de résolution A/C.3/49/L.71/Rev.1)⁹

Point 7. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris les renseignements demandés par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/12

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action mondial (résolutions S-17/2, annexe, 47/100 et projet de résolution A/C.3/49/L.13/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues, y compris les plans spécifiques d'exécution des organismes du système (résolution 47/100 et projet de résolution A/C.3/49/L.13/Rev.1)⁹

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du projet de résolution A/C.3/49/L.13/Rev.1

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution relative à l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (projet de résolution A/C.3/49/L.17/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur l'examen et l'étude d'ensemble des problèmes des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des personnes participant à des migrations apparentées (projet de résolution A/C.3/49/L.18/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique (projet de résolution A/C.3/49/L.19)

Point 9. Promotion et protection des droits des enfants

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la protection des enfants touchés par les conflits armés (projet de résolution A/C.3/49/L.21/Rev.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants (projet de résolution A/C.3/49/L.22)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Le sort tragique des enfants des rues (projet de résolution A/C.3/49/L.24)

Point 10. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur un programme d'action détaillé pour la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 48/163 et projet de résolution A/C.3/49/L.26/Rev.1)

Point 11. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]⁹

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 36/151 et projet de résolution A/C.3/49/L.29)

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et des Protocoles facultatifs se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (résolution 48/119)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (projet de résolution A/C.3/49/L.28)

Rapport du Secrétaire général sur la réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/49/L.31/Rev.1)

- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris les recommandations de la Commission des droits de l'homme sur la question du respect de la liberté universelle de voyager et de l'importance capitale du regroupement familial (projet de résolution A/C.3/49/L.37)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 48/134)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (résolution 48/139)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141)⁹

Rapport du Secrétaire général sur le respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (projet de résolution A/C.3/49/L.34)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (projet de résolution A/C.3/49/L.38)

Rapport du Secrétaire général sur la création d'un fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes du terrorisme (projet de résolution A/C.3/49/L.40)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (projet de résolution A/C.3/49/L.49)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité d'élections périodiques et honnêtes et la promotion de la démocratisation (résolution 48/131 et projet de résolution A/C.3/49/L.51/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (projet de résolution A/C.3/49/L.56)

Rapport du Secrétaire général sur un programme organisé dans le cadre des Nations Unies en vue du renforcement de l'état de droit (projet de résolution A/C.3/49/L.59/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat (projet de résolution A/C.3/49/L.60)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été établi de documentation préalable

Personnes déplacées dans leur propre pays (résolution 48/135)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (résolution 48/137)

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (résolution 48/140)

Année des Nations Unies pour la tolérance (projet de résolution A/C.3/49/L.20)

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/49/L.39/Rev.1)

c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (projet de résolution A/C.3/49/L.43)

Rapport du Secrétaire général sur l'aide apportée au Gouvernement et au peuple cambodgiens par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme en ce qui concerne le respect et la défense des droits de l'homme et sur les recommandations du Représentant spécial (projet de résolution A/C.3/49/L.45)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Kosovo (projet de résolution A/C.3/49/L.58)

Rapport du Secrétaire général sur les viols et les sévices dont les femmes sont victimes dans les zones de conflit armé dans l'ex-Yougoslavie (projet de résolution A/C.3/49/L.61)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République de Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (projet de résolution A/C.3/49/L.42/Rev.1)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été établi de documentation préalable

Situation des droits de l'homme au Soudan (projet de résolution A/C.3/49/L.44)

Situation des droits de l'homme à Cuba (projet de résolution A/C.3/49/L.46)

Situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Haïti (projet de résolution A/C.3/49/L.48)

Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (projet de résolution A/C.3/49/L.52)

Situation des droits de l'homme en Iraq (projet de résolution A/C.3/49/L.53)

Situation des droits de l'homme au Rwanda (projet de résolution A/C.3/49/L.62)

Situation des droits de l'homme en Afghanistan (projet de résolution A/C.3/49/L.63)

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action du Vienne

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, y compris l'information demandée dans le projet de résolution A/C.3/49/L.55⁹ (voir le point ii) b) ci-dessus)

1996

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social sur des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution 3380 (XXX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) et projet de résolution A/C.3/49/L.2)

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution concernant le rôle des coopératives au regard des nouvelles tendances économiques et sociales (projet de résolution A/C.3/49/L.12)

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 6. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)⁹

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et sur les méthodes de travail du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124 et projet de résolution A/C.3/49/L.68)

Point 7. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (projet de résolution A/C.3/49/L.13/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général contenant la mise à jour biennale du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (résolution 48/112, sect. IV)⁹

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Rapport du Secrétaire général sur un nouvel ordre humanitaire international (A/C.3/49/L.15)

Point 9. Promotion et protection des droits des enfants

Documentation

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25, annexe)⁹

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur les droits de l'enfant (projet de résolution A/C.3/49/L.23)

Point 10. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (projet de résolution A/C.3/49/L.25)

Point 11. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]⁹

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 36/151)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (projet de résolution A/C.3/49/L.30)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141)⁹

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'Année des Nations Unies pour la tolérance (projet de résolution A/C.3/49/L.20)

Rapport du Secrétaire général sur le développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/49/L.47)

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/49/L.50)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (projet de résolution A/C.3/49/L.57)

Questions examinées pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Droits de l'homme et extrême pauvreté (projet de résolution A/C.3/49/L.33)

Divers moyens qui s'offrent, dans le système des Nations Unies, de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (projet de résolution A/C.3/49/L.41)

- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121)

PROJET DE DÉCISION II

Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale prend note des chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social¹⁰.

¹⁰ A/49/3. À paraître en tant que Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément No 3 (A/49/3/Rev.1).